

IMMATRICULATION OU REPRISE D'ACTIVITE ENTREPRISE INDIVIDUELLE / MICRO-ENTREPRISE / EIRL

- Commerçants personnes physiques : formulaire d'immatriculation des personnes physiques ([P0 CMB sauf micro-entrepreneur](#))** dûment remplis et signés
- Micro-entrepreneurs : formulaire d'immatriculation [..PO CMB ME](#)**
- Pouvoir en original de l'entrepreneur individuel s'il n'a pas signé lui-même le formulaire requis.**

Pour la personne

- Original de la déclaration sur l'honneur de non condamnation et de filiation datée et signée (nom de naissance et prénom du père et de la mère)
- Copie de la carte vitale
- Exploitant de nationalité française
- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité.
- Exploitant de nationalité étrangère résidant en France

Pour les ressortissants de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège, du Liechtenstein, de la Suisse, d'Andorre, de Monaco	Pour les autres ressortissants
<input type="checkbox"/> copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité avec sa traduction libre certifiée conforme par le déclarant	<input type="checkbox"/> copie recto-verso d'un titre de séjour en cours de validité à l'adresse du domicile actuel, permettant l'exercice d'une activité commerciale ou portant la mention « vie privée et familiale » ou « compétences et talents ». Si le titre de séjour porte une autre mention joindre la demande d'autorisation émanant de la Préfecture du lieu de résidence

- Exploitant de nationalité étrangère non résidant en France

Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité avec sa traduction libre certifiée conforme par le déclarant

Pour la domiciliation de l'entreprise

- En cas de création de l'activité

Copie du justificatif du local commercial (bail commercial, acte de sous-location, acte de cession de droit au bail portant mention de l'enregistrement auprès des impôts...) OU 1 copie du contrat de domiciliation dans une entreprise de domiciliation agréée par la Préfecture OU 1 copie d'un justificatif

de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de l'exploitant (facture EDF, quittance de loyer, taxe foncière ou d'habitation...). Si l'exploitant est hébergé, 1 attestation originale d'hébergement et 1 copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de la personne qui héberge.

• En cas d'achat ou d'apport d'un fonds de commerce

Copie de l'acte d'achat ou d'apport portant mention de l'enregistrement auprès des impôts et, si l'acte ne comporte pas le droit au bail, 1 copie du justificatif du local, ou de l'attestation notariée.

Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales relatif à l'achat du fonds de commerce indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

• En cas de location-gérance ou gérance-mandat d'un fonds de commerce

Copie du contrat de location-gérance ou de gérance-mandat portant mention de l'enregistrement auprès des impôts si le contrat est à durée indéterminée et, si l'acte ne comporte pas le droit au bail, 1 copie du justificatif du local.

Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

Autres pièces

• Si l'exploitant est marié sous le régime de la communauté légale ou conventionnelle

1 exemplaire de l'attestation de délivrance de l'information donnée par l'exploitant à son conjoint sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs.

• En cas de présence d'un conjoint collaborateur marié ou pacsé

Pour le conjoint : 1 extrait original d'acte de mariage ou 1 extrait original d'acte de naissance portant mention du mariage ou 1 copie du livret de famille actualisé.

Pour le partenaire pacsé : 1 extrait original d'acte de naissance portant mention du PACS ou 1 certificat de PACS délivré par le tribunal d'instance ou copie du livret de famille.

• En cas de déclaration d'insaisissabilité

Copie de l'attestation notariée.

• En cas de déclaration d'affectation du patrimoine (EIRL)

1 exemplaire de la déclaration d'affectation du patrimoine comprenant un état descriptif des biens affectés accompagné de l'intercalaire spécifique à l'EIRL.

Copie de la pièce d'identité : copie du passeport ou de la carte nationale d'identité en cours de validité, ou copie recto verso du titre de séjour en cours de validité, le cas échéant.

En cas d'affectation d'un bien immobilier : 1 exemplaire de l'acte notarié + 1 exemplaire du justificatif de la publicité au bureau des hypothèques + 1 exemplaire de l'état descriptif de division si le bien immobilier n'est pas affecté en totalité.

En cas d'affectation d'un bien (y compris immobilier – hors liquidités) dont la valeur est supérieure à 30 000 € : 1 exemplaire du rapport d'évaluation établi par un commissaire aux comptes, un expert-comptable, une association de gestion et de comptabilité ou un notaire.

En cas d'affectation d'un bien commun : 1 exemplaire de l'accord exprès et de l'information préalable du conjoint commun en biens.

En cas d'affectation d'un bien indivis : 1 exemplaire de l'accord exprès et de l'information préalable des co-indivisaires.

Si l'entrepreneur est un mineur non émancipé (16 à 18 ans) : 1 exemplaire de l'accord de ses deux parents ou de son administrateur légal sous contrôle judiciaire avec l'autorisation du juge des tutelles comportant la liste des actes d'administration que le mineur peut accomplir.

Formulaire dûment rempli et signé. ([cerfa PEIRL CMB](#))

En cas d'exercice d'une activité réglementée pour le RCS

Copie de l'autorisation ou de la déclaration préalable

Mention d'un nom de domaine

L'entreprise peut déclarer le nom de domaine de son site internet

Coût des formalités * tarifs 2019	
Commerçant personnes physiques	
Immatriculation par création *	25.34 € *
Immatriculation d'un micro-entrepreneur	Gratuit *
Immatriculation à la suite d'un achat / prise en location-gérance du fonds / gérance mandat / mutation entre époux	53.51 € *
Immatriculation pour un micro-entrepreneur si achat/reprise ou location-gérance..	2.82 €
EIRL	
Immatriculation au RCS d'un EIRL commerçant (création), avec dépôt de la déclaration d'affectation du patrimoine	25.34 € *

* + 8.45 euros en cas de dépôt de l'information du conjoint commun en biens

Le conseiller formalités reste votre interlocuteur privilégié à tout moment du traitement de la formalité et assure un suivi en cas de difficulté.

Redevance de votre CCI : 70 euros net de taxe